



Groupe de Travail

Indicateurs d'évaluation d'impacts des projets de préservation et de restauration des forêts

I. Présentation

Ce document de présentation détaille la mission de ce Groupe de travail, son fonctionnement et les critères de sélection de ses participants.

A. Contexte

De 2019 à 2020, la communauté all4trees a animé un groupe de travail sur le sujet « compensation carbone et reforestation », afin de permettre aux acteurs, notamment les porteurs de projets terrain, d'identifier les limites des démarches de « compensation carbone » et des mécanismes de « certification carbone » pour soutenir les projets de préservation et restauration des forêts.

Les constats portés par ce travail ont montré que :

- la démarche de « compensation carbone » ne permet pas de répondre à l'atteinte de la neutralité carbone et doit évoluer vers une démarche plus exigeante et cohérente de « contribution à l'atteinte de la neutralité carbone » ;
- les mécanismes de « certification carbone » restent des outils peu adaptés et très limités pour l'accès au financement pour les projets de préservation et restauration des forêts, notamment à cause d'un prix carbone trop bas (voir le décryptage de l'étude de Koh, L.P. et al., 2021) ;
- l'indicateur « teqCO2 » est considéré par les porteurs de projets terrain, avant tout comme un co-bénéfice et non comme un impact permettant d'évaluer la pertinence et la pérennité d'un projet.

B. Enjeux

Ainsi l'un des enjeux identifiés à l'issue de ce travail est de : **développer des référentiels d'évaluation et de vérification des impacts environnementaux et socio-économiques, afin de garantir l'approche holistique des projets de préservation et restauration des forêts, développés sur le terrain.**

Ce travail de co-construction multi-acteurs, aura pour objectif de permettre :

- aux porteurs de projets de valoriser les impacts des projets de préservation et restauration des forêts, auprès des mécènes.
- aux entreprises de définir et valoriser les impacts de leur « contribution à la neutralité carbone » à travers le soutien aux initiatives de préservation et restauration des forêts, au-delà du des « teqCO2 » et du « nombre dearbres plantés » ;

La communauté **all4trees**, en partenariat avec la **Maisons du Monde Foundation**, a donc décidé de lancer un Groupe de travail (GT), composé de porteurs de projets terrain et mécènes (fondations), afin de co-construire un référentiel d'indicateurs d'évaluation d'impact des projets de préservation et restauration des forêts.

C. Coordination

Ce Groupe de travail sera également coordonné avec les travaux portés par :

- la **Commission Climat-Développement de Coordination Sud**, qui lance un chantier d'identification des indicateurs d'impacts sur la résilience et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Le **Groupe « Pays en développement et Biodiversité »** du **Comité français de l'UICN**.

2. Mission du Groupe de travail

A. Objectifs

Ce Groupe de travail aura pour objectifs :

Principaux

1. **Faire un état des lieux** de l'utilisation des systèmes d'indicateurs comme instrument de gestion et d'évaluation d'impact des projets de préservation et restauration des forêts ;
2. **Établir un référentiel d'indicateurs** opérationnel et pertinent pour l'évaluation et la valorisation des impacts des projets de préservation et restauration des forêts ;
3. **Porter un plaidoyer collectif** sur la nécessité de financements tournés « impacts », pour soutenir le développement de projets de préservation et restauration des forêts.

Complémentaires

- **Promouvoir** une appropriation par les mécènes et les porteurs de projets, des indicateurs d'évaluation d'impact ;
- **Favoriser** le partage d'expériences, d'expertises et de bonnes pratiques ;
- **Faciliter** le dialogue partie-prenantes entre porteurs de projets et mécènes.

D'autres thématiques et objectifs pourraient émerger, soit lors des phases de concertation avec l'ensemble des acteurs du GT, soit lors des discussions du Comité de pilotage. Le Comité de pilotage pourra le cas échéant amender de nouveaux objectifs.

B. Périmètre

Le Groupe de travail se concentrera sur les **indicateurs de suivi** et d'**évaluation d'impact** des **projets internationaux de développement solidaire**, principalement situés en **milieu tropical**, englobant des activités ayant pour objectif de **lutter contre la déforestation**, **favoriser la préservation** (réduire la dégradation des forêts) et la **restauration des forêts**, pour et par les **populations locales**.

Les indicateurs de suivi et d'évaluation d'impact des projets, devront être pensés, avant tout, comme un outil au service :

- des **porteurs de projets**, facilement intégrable dans le cadre opérationnel de la mise en oeuvre de terrain, pour évaluer la pertinence des projets ;
- des **mécènes**, pour évaluer l'efficacité des financements apportés.

C. Calendrier

Le calendrier prévisionnel du Groupe de travail s'étend de mars 2021 à mai 2022 et évoluera en fonction de l'avancée et des échanges.

1- Phase de préparation et de diagnostic (mars à avril 2021)

- Travail d'analyse de la contribution des projets de préservation et restauration des forêts à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) ;
- Enquête sur les attentes et les besoins des acteurs sur l'évaluation d'impact des projets ;
- État des lieux de l'utilisation des outils d'évaluation d'impact et des indicateurs utilisés sur le terrain ;
- Constitution du Groupe de travail.

2- Phase d'exploration (mai à juin 2021)

- Définition d'un cadre logique « théorique » servant de base de travail ;
- Réunions de travail : identification des impacts recherchés, ODD et cibles prioritaires.

3- Phase de concertation (septembre - octobre 2021)

- Plénière de restitution de la phase 2 et réunion de concertation multi-acteurs pour établir les impacts prioritaires et identifier les indicateurs pertinents.

4- Phase de co-construction (janvier - mars 2022)

- Réunion de travail : co-construction du référentiel d'indicateurs
- *(Développement d'un outil d'évaluation d'impacts)*

5 - Phase de restitution et vulgarisation (avril - mai 2022)

- Plénière de restitution et identification des potentielles pistes de co-construction ;
- Création d'outils de communication et vulgarisation sur les impacts ;
- *(Développement d'un outil d'évaluation d'impacts)*

3. Rôles et responsabilités des parties-prenantes

A. Groupe de travail (GT)

Le Groupe de travail (GT) est composé de porteurs de projets terrain et mécènes, désireux de partager leurs expériences, de prendre part à une dynamique de co-construction, dans une volonté d'amélioration continue.

Ainsi, le Groupe de travail :

- contribue activement aux activités de concertation, consultation, réunions de travail organisés par all4trees et à la rédaction des livrables ;
- recherche de façon constructive des solutions reflétant les objectifs du GT ;
- partage ses connaissances et outils dans l'objectif de contribuer au partage d'expertise ;
- prend ses décisions en consensus ;
- peut proposer au Comité de pilotage, des aménagements concernant les thèmes à traiter.

B. Comité de pilotage du GT

Le Cercle de Pilotage (équivalent au Conseil d'administration) est l'instance principale de décision de l'association all4trees. Dans le cadre de ce groupe de travail, il délègue la responsabilité à un Comité de pilotage du GT, composé de membres de all4trees et partenaires stratégiques, pour :

- valider la composition du groupe de travail ;
- fixer les objectifs et les grands thèmes à traiter à travers le groupe de travail ;
- coordonner les travaux du GT, avec les dynamiques portées par d'autres réseaux ;
- évaluer lors de points d'étape, la conformité des propositions du GT avec les objectifs initiaux et la prise en compte effective des retours des parties prenantes lors des différentes phases de concertation et de consultation ;
- évaluer les éventuelles propositions du GT concernant la modification des thèmes à traiter ;
- intervenir dans la définition des propositions finales du GT, en cas d'absence de consensus ;
- valider les versions finales des livrables.

Membres de all4trees :

- **Charlotte Meyrueis** - Directrice de Cœur de Forêt
- **Jean-Marc Civière** - Responsable développement de HUMY

Partenaires stratégiques :

- **Lisa Mimoun** - Coordinatrice de projets de Maisons du Monde Foundation

À titre consultatif pour coordination avec les réseaux :

- **Camille André** - Chef de fil de la Commission Climat-Développement de Coordination SUD
- **Nicolas Salaün** - Chargé de programme Coopération Internationale du **Comité français de l'IUCN**

C. Rôles et responsabilités de l'équipe de all4trees

L'équipe opérationnelle de all4trees n'intervient pas dans la prise de décision. Elle coordonne et anime les discussions au sein du GT, est responsable de la rédaction concrète des propositions du GT sous forme de livrables et assure le lien avec le Comité de pilotage du GT.

- **Jonathan Guyot** - consultant indépendant
- **Anouck Waechter** - chargée de partenariat et animation
- **Clarisse Pettier** - bénévole en charge de la valorisation des projets

4. Sélection des membres du GT

A. Critères génériques

Les membres de la communauté all4trees et partenaires stratégiques, sont d'office intégrés au groupe de travail.

Types d'acteurs pouvant intégrer le Groupe de travail

Les acteurs représentant des personnes morales (entreprises, fondations, ONG, associations) pourront intégrer le GT, à condition d'être :

- un **porteur de projet terrain** de préservation et restauration des forêts ;
- un **mécène**, notamment une **fondation**, finançant des projets terrain ;

Sous accord du Comité de pilotage du GT, les entreprises ayant une expertise avérée sur les enjeux de préservation et restauration des forêts, notamment à travers le soutien de filière agroforestière sur leur chaîne d'approvisionnement, pourront également participer.

Les personnes morales seront représentées par **une personne physique clairement désignée** lors de la candidature. Chaque membre titulaire pourra nommer un.e suppléant.e.

Les **candidatures à titre individuel** pourront être acceptées par le Comité de pilotage du GT, si l'expert.e est reconnu.e dans le domaine et ne représente pas une typologie d'organisation sus-mentionnée.

B. Critères spécifiques

Connaissances et compétences techniques

Les discussions seront pointues et nécessitent une maîtrise du sujet et une expérience de terrain. Même si l'enjeu de ce groupe de travail est le renforcement de capacités, il est essentiel pour la mise en œuvre efficace et efficiente, que les représentant.e.s justifient de connaissances techniques et pratiques des enjeux de préservation et restauration des forêts, et dans la mesure du possible, d'une connaissance du rôle des indicateurs d'impacts.

Compétences et savoir-être pour la co-construction

La recherche de solutions consensuelles autour de thématiques complexes, mettant en jeu des perceptions et des enjeux différents, requiert des compétences personnelles, telles que la capacité d'écoute et une attitude respectueuse à l'égard des autres acteurs même en cas de désaccords.

Rechercher des solutions pertinentes, efficaces et efficientes

Les propositions devront être pertinentes et répondre efficacement à la problématique et aux objectifs fixés par le GT. Les discussions du groupe de travail se baseront sur un dialogue avec un

ensemble d'acteurs très divers. Il s'agira donc d'être en capacité d'entendre les messages de ces acteurs et de les intégrer dans ses propositions en vue d'une recherche collective de solutions.

Les membres du GT devront également garder à l'esprit que les propositions doivent être efficaces et pratiques à mettre en œuvre par les porteurs de projets terrain, afin qu'elles soient opérationnelles.

Participer activement aux réunions et aux échanges

Durant les phases de co-construction, le rythme normal sera de une (1) réunion par trimestre (réunions d'une journée). Ces réunions se feront de préférence en présentiel (à Paris), mais en fonction du contexte sanitaire des réunions en visio-conférence pourront être organisées.

Des temps individuels de préparation des réunions (lecture, consultation d'acteurs, etc.) sont à prévoir, ainsi que des temps de contribution à la rédaction et à la relecture de livrables.

Assumer les frais de participation aux réunions

L'association all4trees ne pourra défrayer les participant.e.s des transports, des repas et des éventuels frais d'hébergement, ni prendre en charge les temps dédiés au GT.

C. Règlement d'une cotisation

Afin de contribuer au co-financement des activités, une cotisation est demandée pour participer au groupe de travail, sous le format « payez ce que vous pouvez ».

Conscient :

- du temps nécessaire à engager pour s'investir pleinement dans ce groupe de travail, des éventuelles difficultés financières et de la nécessité de permettre à de nombreuses d'organisations de participer, un montant minimum est proposé ;
- de la nécessité de co-financer et d'assurer la pérennité du travail de coordination, de co-construction et de partage d'expertises, ainsi que la capacité d'être en mesure également d'envisager un accompagnement externe si nécessaire, un montant indicatif est proposé.

Typologie organisation	Budget (en euro €)	Montant minimum (en euro €)	Montant indicatif (en euro €)
Association	< 1 MM €	500 €	500 €
	> 1 MM €		1 500 €
Fondation	-	1 000 €	2 500 €
Entreprise	-	2 000 €	5 000 €

Cette cotisation donne accès au groupe de travail, aux réunions et livrables produits pendant la période de cotisation (1 an), mais n'octroie pas la qualité de membre de la communauté all4trees.

D. Candidatures

Les candidatures sont adressées par [formulaire en ligne](#). Le Comité de Pilotage procédera à la validation de la constitution du GT.



www.all4trees.org